

Le diagnostic territorial constitue une étape importante dans la construction d'une stratégie pour le développement de l'Économie Sociale et Solidaire sur un territoire. Il s'agit en effet de proposer, à un moment donné, un regard quantitatif et qualitatif sur la réalité ESS du territoire et ainsi de définir ses caractéristiques, ses atouts, ses faiblesses et ses potentialités.

S'appuyant sur une dynamique collective déjà existante entre les acteurs de l'ESS du Pays d'Ancenis, le diagnostic devient ainsi un outil de renforcement des coopérations, de prospective et d'aide à la décision.

Cette publication présente la méthodologie et les principaux éléments du travail mené sur le territoire, en collaboration avec le Comité de Bassin d'Emploi du Pays d'Ancenis.

Jacques STERN
Président de la CRESS

L'Économie Sociale et Solidaire

Fondée sur des principes démocratiques, l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) regroupe les **associations**, les **coopératives**, les **mutuelles** et les **fondations**. Quel que soit le statut juridique choisi, il s'agit de groupements de personnes qui s'associent autour d'un **projet commun et collectif à vocation économique et sociale**.

L'ESS se situe à l'intersection de l'économie marchande et de l'économie publique, relevant à la fois du marchand et du non marchand.

Elle est présente au quotidien dans **tous les secteurs d'activité** : médico-social, services à la personne, insertion, culture, sport, environnement, etc.

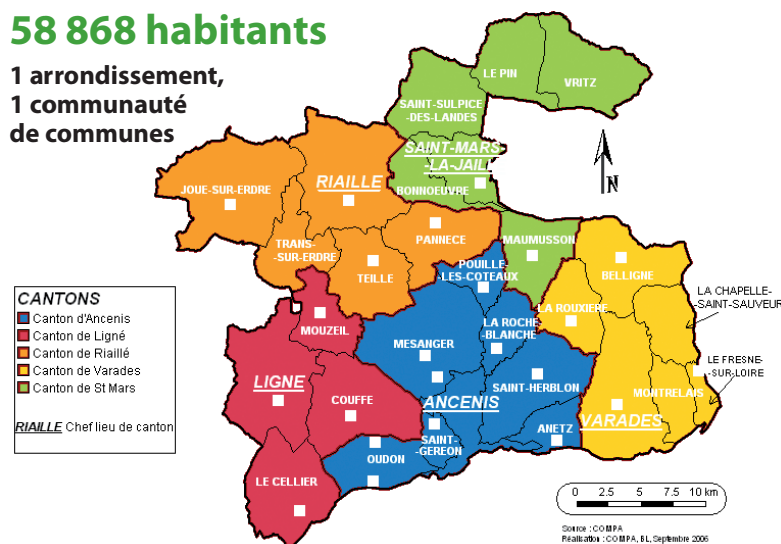
Le dénominateur commun entre les 4 familles est le respect de principes fondamentaux :

- La primauté de l'homme sur le capital
- La non-redistribution individuelle des profits réalisés
- La démocratie fondée sur le principe « 1 personne, une voix »
- La libre adhésion
- La solidarité

Pays d'Ancenis

5 cantons, 29 communes,
58 868 habitants

1 arrondissement,
1 communauté
de communes



La coopération agricole marque fortement l'histoire contemporaine du Pays d'Ancenis, et notamment le champ de l'Économie Sociale et Solidaire. Elle est en effet à l'origine de la création de nombreuses associations, coopératives et mutuelles sur le territoire depuis le milieu du XX^e siècle. En outre, cette coopération agricole est un des éléments qui explique la motivation et la relative facilité qu'ont les acteurs de l'ESS à travailler ensemble.

L'ESS sur le Pays d'Ancenis :

257 établissements employeurs

Plus de 2 850 salariés

18,1 % de l'emploi salarié privé du territoire

Une masse salariale brute de 65 millions d'euros



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale et
Solidaire des Pays de la Loire



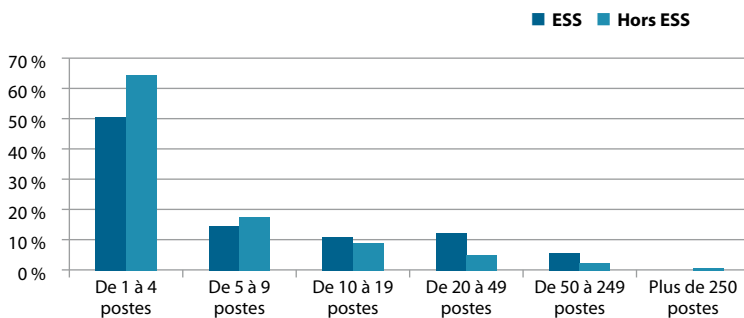
Les établissements employeurs

Une prédominance du secteur associatif

Avec 236 établissements, les associations représentent 92 % des employeurs de l'ESS. Ces associations emploient 72,5 % des salariés.

Avec 19 établissements, le secteur coopératif correspond à 7 % des employeurs de l'ESS. Le principal employeur coopératif dont le siège social est basé à Ancenis est la coopérative agricole TERRENA. PLS, coopérative d'artisans, salarie entre 90 et 100 salariés.

Répartition des établissements employeurs de l'ESS selon leur taille



Source : Insee, DADS 2009, traitement : Observatoire de l'ESS

La moitié des établissements sont de très petite taille, puisque ce sont des établissements de moins de quatre postes (les deux tiers des établissements ont moins de 10 postes).

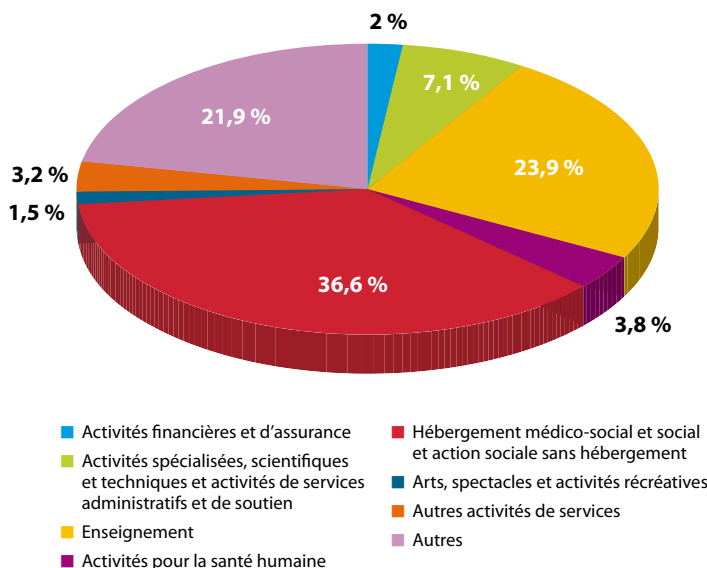
Les activités

Les activités de l'Économie Sociale et Solidaire concernent, sur le Pays d'Ancenis comme ailleurs, un large éventail des besoins de la vie quotidienne, avec une forte proportion centrée sur :

- **L'hébergement médico-social et social et l'action sociale sans hébergement** (14,8 % des établissements et 36,6 % des salariés)
- **L'enseignement** (26,1 % des établissements et 23,9 % des salariés)
- **Les activités récréatives, artistiques et de spectacles, dont le sport** (22,2 % des établissements et 1,5 % des salariés)

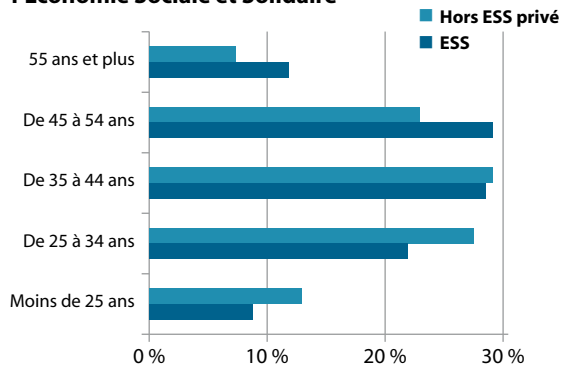
Lorsque l'on raisonne par statut, ce sont les associations qui sont les plus nombreuses dans ces champs d'activité.

Répartition des salariés de l'ESS par secteur d'activité



Les conditions d'emploi

Une proportion de seniors plus importante dans l'Économie Sociale et Solidaire



Source : Insee, DADS 2009, traitement : Observatoire de l'ESS

Au 31 décembre 2009, sur le pays d'Ancenis, 41 % des salariés de l'ESS sont âgés de plus de 45 ans (dont 12 % de 55 ans et plus) contre 30 % dans le reste du secteur privé. Cette proportion laisse présager des perspectives d'embauche assez importantes dans les prochaines années.



La structure de l'emploi de l'Économie Sociale et Solidaire est à l'image du profil économique industriel du territoire.

Alors qu'au plan national ou régional l'ESS est généralement marquée par une faible proportion d'ouvriers, sur le Pays d'Ancenis, un salarié sur cinq travaillant dans l'ESS est un ouvrier. Cette proportion est largement influencée par le secteur coopératif qui compte 28 % d'ouvriers.

Sur le Pays d'Ancenis, environ 6 emplois sur 10 relevant de l'ESS sont exercés à temps complet alors que c'est le cas pour presque 9 salariés sur 10 dans le secteur privé hors Économie Sociale et Solidaire.

Des différences apparaissent selon le statut juridique. Alors que la proportion de salariés à temps complet atteint 90 % dans les coopératives (soit une proportion supérieure à celle du secteur privé hors ESS), seulement 38 % des salariés associatifs sont à temps complet. Ce phénomène pourrait s'expliquer notamment par la forte présence d'emplois partiels dans certains secteurs d'activités, tels que le sport et la culture.

Les constats et les enjeux du secteur

Les constats partagés

Les collectivités locales du territoire n'ont pas de politique globale concernant l'Économie Sociale et Solidaire. De fait, hormis quelques exceptions dont TERRENA, les structures du secteur ne bénéficient que d'une reconnaissance partielle de la part des élus locaux et des autres acteurs économiques du territoire. Ceci est particulièrement significatif pour les associations qui sont reconnues pour les services qu'elles fournissent (sport, culture, insertion...) et non pour l'activité économique qu'elles génèrent et les emplois qu'elles créent.

Face à leurs préoccupations concernant la pérennité des structures, les acteurs de l'ESS attendent des pouvoirs publics un appui concret. Toutefois, ils sont conscients que les solutions aux problématiques qu'ils rencontrent tiennent surtout à leur capacité d'adaptation et à leur aptitude à coopérer entre eux ainsi qu'avec d'autres acteurs du territoire. Cette idée est mise en œuvre depuis quelques années et a donné lieu à la création de structures et de projets particulièrement innovants socialement comme ETAP et Echobat. Il commence d'ailleurs à y avoir des retombées positives pour le territoire en termes de développement économique et de création d'emplois.

Les enjeux partagés

Dans l'objectif de consolider et développer l'ESS sur le territoire, il semble y avoir consensus sur la nécessité de construire des solutions, à l'échelle du Pays, liées au renforcement de la coopération et de la mutualisation entre les différents acteurs du territoire. Pour y parvenir, il s'agira de :

- ▶ Sensibiliser les élus communautaires et communaux à l'Économie Sociale et Solidaire et sa contribution au développement du territoire,
- ▶ Faciliter la concertation entre pouvoirs publics et acteurs de l'ESS,
- ▶ Mutualiser des moyens et des compétences entre les associations,
- ▶ Renforcer les coopérations avec les autres acteurs économiques du territoire.



Pistes d'actions pour renforcer et développer l'Économie Sociale et Solidaire sur le Pays d'Ancenis

- ▶ Communiquer davantage afin de faire connaître les activités des structures et leur impact en termes de développement économique et d'emplois.
- ▶ Décloisonner les domaines d'activités et les filières de l'ESS.
- ▶ Développer davantage de partenariats avec les collectivités et les entreprises classiques du territoire.
- ▶ Construire des solutions partagées, par un dialogue positif entre élus locaux et élus associatifs partageant une préoccupation commune pour leur territoire.
- ▶ Faciliter le développement de nouveaux projets socialement innovants — par des structures de l'ESS mais également d'autres acteurs du territoire — grâce à une réflexion commune et un projet de territoire co-construit entre les élus ou services en charge de l'économie et ceux en charge de l'action sociale.



La méthodologie du diagnostic

Cette démarche participative et prospective a pour finalités de :

- mettre en commun le regard que portent les différents acteurs politiques, économiques et sociaux sur l'Économie Sociale et Solidaire sur leur territoire
- leur permettre d'envisager des actions opérationnelles communes pour développer la création d'activités et l'emploi à moyen ou long terme

Mobilisation des acteurs

7 acteurs des collectivités et services de l'État agissant sur le territoire – élus ou techniciens – ont été interviewés. En parallèle, les structures de l'ESS ont été interrogées lors d'une table-ronde. 27 personnes étaient présentes. Elles ont également rempli à cette occasion le questionnaire sur leurs pratiques de coopération. Par la suite, une consultation collective a été menée. Au total, 45 acteurs du territoire ont été mobilisés tout au long de ce diagnostic.

Phase 1 : Etat des lieux de l'ESS sur le territoire

Plusieurs outils sont utilisés :

- Le traitement de données commandées à l'INSEE par l'Observatoire de la CRESS concernant les structures du champ de l'ESS sur le territoire,
- Des entretiens individuels avec les acteurs institutionnels concernés par ou en lien avec l'ESS sur le territoire,
- Une table-ronde avec les structures de l'ESS,
- Un questionnaire sur les pratiques de coopération des acteurs de l'ESS du territoire,
- Une consultation collective (avec les structures de l'ESS et les acteurs institutionnels) sur les premiers constats de la CRESS durant la phase d'état des lieux.

Phase 2 : Travail et réflexion prospective

Après avoir choisi collectivement les deux thèmes à traiter durant la phase 1, les différents acteurs sollicités dans le cadre de ce projet constituent deux groupes de travail et de réflexion prospective afin de se projeter à moyen ou long terme. La finalité est de co-construire des actions opérationnelles qui permettront de développer l'ESS sur le territoire, et donc la création d'activités et d'emplois.

Phase 3 : Restitution publique et valorisation

Tous les participants au diagnostic ainsi que des acteurs politiques, économiques et sociaux du territoire sont conviés à un temps fort autour des résultats de l'étude. Cette restitution publique a pour objectifs de communiquer l'état des lieux mené par la CRESS mais également de valoriser les structures et initiatives du champ de l'ESS sur le Pays d'Ancenis et d'échanger sur les suites possibles à donner à cette démarche.

Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS)

42 rue des Hauts Pavés - 44000 Nantes
Tél 02 40 74 02 49 / cress.pdl@cress-pdl.org
www.cress-pdl.org

Pour en savoir plus, consultez le portail de la CRESS : www.cress-pdl.org

Vous y retrouverez toutes les publications de l'Observatoire Régional de l'Économie Sociale et Solidaire et, au 3^e trimestre 2012, le référentiel évolutif de la démarche de diagnostic partagée proposée par la CRESS.

Directeur de publication : Jacques STERN

Comité de rédaction : Laurent BOUYER (CBE)
Chloé DUREY
Karine FENIES DUPONT
Anne LE POCHAT
Fabienne MADEC

Les partenaires financiers du diagnostic :



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale et
Solidaire des Pays de la Loire

